



# LETTRE D'INFORMATION N°4

*Février 2018*

Tout en reconnaissant certains efforts de protection et de valorisation du quartier, le Syndicat du Stadtgrund (SSG) estime que des améliorations substantielles pourraient être apportées par les différents acteurs politiques, tant étatiques que municipaux, et les services techniques associées.

Des discussions et requêtes ont été portées à l'attention des responsables politiques concernant les points suivants, notamment via de nombreux courriers et dans le cadre des réunions entre le Syndicat et le Collège échevinal de la Ville de Luxembourg en février 2016, 2017 et 2018, et font l'objet d'un suivi permanent.

Ces points feront également fait l'objet de discussions lors de notre Assemblée générale que se tiendra le 06.03.18 et à laquelle vous avez été conviés par invitation postale et par affichage sur ce panneau et sur le site [www.gronn.info](http://www.gronn.info) (adresse provisoire et site en construction).

## A. Patrimoine général

1. **Général** : nécessité que l'ensemble des acteurs intervenant sur le site le fassent selon une approche et stratégie, si ce n'est valorisant, tout au moins respectueuse du cadre protégé et classé Patrimoine Mondial UNESCO (anniversaire des 25 ans du classement en 2019). Nécessité de disposer d'un cadre de contrôle et de coordination plus strict. Nécessité de disposer d'un cadre conceptuel global et détaillé pour l'aménagement de l'espace public du quartier.

Situation : Nomination d'un UNESCO Site Manager rattaché au Ministère de la Culture depuis déc. 2017. Consultation citoyenne lancée fin mars 2018 pour discuter et établir un cadre d'aménagement global du quartier. Les marges d'améliorations restent néanmoins très importantes, notamment vis-à-vis de ce qui se fait à l'étranger. Les acteurs intervenant dans le domaine public ne sont contraints par aucune règle particulière.

2. **Soutien à la protection et valorisation du patrimoine** : Demande d'un meilleur système de soutien financier à la valorisation externe des habitations (p.ex. façades anciennes soumises à des remontées capillaires). Situation : Rien envisagé par les acteurs politiques. Nécessité de disposer d'un inventaire sur les mesures de soutien dans les autres sites UNESCO et protégés.
3. **Evaluation de la valeur économique du site UNESCO Grund et adaptation des mesures de soutien et de valorisation** : les mesures de protection, de valorisation et de soutien devraient être adaptées à la valeur économique du site pour la Ville et le pays. Situation : Elément complètement négligé par la VdL et l'Etat (Ministère de l'Economie – Département du Tourisme, Ministère de la Culture). Voir question parlementaire de Serge Wilmes (08.2017) et réponse du Gouvernement.
4. **Valorisation et attractivité touristiques**. Propositions portant sur :
  - Illustrations explicatives (& anciennes photos, codes SQR) des bâtiments et lieux historiques.
  - Circuit modulaire UNESCO Quartiers vieille ville et forteresse (en lien avec les quartiers avoisinants, en particulier Pfaffenthal et Ville Haute).
5. **Ecluse du Grund** : Accès au point de vue sur la terrasse (rue St. Ulric). Situation : Cet accès possible mais à organiser au cas par cas.
6. **Pont de la forteresse** dans le haut de la rue de Trèves sous la passerelle métallique : meilleure finition et mise en valeur par rapport aux travaux (suspendus). Situation : aucun projet envisagé à ce stade, faute de financement.
7. **Jardins en terrasses** situés hors murs Wenzel, en contrebas du Bock (Clausen) : Réfection et remise en état (comme dans leur partie intra-muros). Situation : envisagé après l'alerte répétitive du SSG sur leur état de dégradation. Etude de faisabilité planifiée en 2018 et travaux en 2019.
8. **Blocs maisons pénitentiaires** rue Münster : Nécessité d'arasement ou au moins meilleure intégration visuelle (courrier SSG à F. Bausch, copié VdL). Situation : Bâtiments classés à l'inventaire supplémentaire en 1988 (donc protégés). Options à analyser.
9. **Renaturation du lit de la Pétrusse** : Projet réalisé par la VdL. Le Syndicat a émis un certain nombre de propositions. Travaux prévus à partir de 2019. Réaménagement important du fond de la vallée.
10. **Eclairage de la forteresse** : projet en cours au niveau VdL. Travaux terminés sur la vallée de la Pétrusse et à poursuivre vers le Bock jusqu'en 2019.

11. **Kiosque-café avec terrasses dans la vallée de la Pétrusse** : (en belle saison). Situation : Projet en cours d'analyse et accepté sur le principe. Fera partie du projet de renaturation de la vallée.
12. **Ascenseur Place Constitution – Vallée de la Pétrusse**. Projet pas à l'ordre du jour de la VdL mais étude de faisabilité néanmoins prévue.
13. **Projet PAP Villa Elisabeth, rue de Prague / Mathias Hardt** : bien que dans la zone tampon UNESCO et faisant partie du Grund, objections formelles du SSG non retenues quant aux règles de protection patrimoniales et d'insertion du nouveau projet dans le paysage selon les règles applicables aux autres habitations du Grund. Villa rasée en février 2018.
14. **Prairies (jachères) fleuries** : requête adressée début 2017 aux Ponts et Chaussées pour la promenade Wenzel sur le Plateau du Rham. Pas de réaction.
15. **Tunnel de l'ascenseur** : demande réitéré pour travaux de réparation des problèmes d'odeurs. Face à l'absence de réaction de l'Etat, demande de prise en compte dans le cadre de la réfection de la place Schmëtt.
16. **Station météo a été installée par RTL, après accord de la VdL, au pied du « Stierchen » et de la tour médiévale** : demande du SSG pour un déplacement de cette station.
17. **Protection du fossé Tutesall** : demande du SSG pour une protection du fossé sur le côté nouvellement accessible grâce à la passerelle.
18. **Cabane en bois devant la maisonnette de jardinier dans les jardins en terrasse** : cabane provisoire le temps de la réfection de la maisonnette rose.
19. **Jardin clôturé place de l'Eglise St. Jean** : demande du SSG pour une valorisation de ce jardin clos avec accès au public et vue sur Alzette, ainsi qu'une revalorisation de la place de l'Eglise.
20. **2019 – 25<sup>e</sup> Anniversaire du classement du site UNESCO** : manifestations envisagées par la VDL et l'Etat. Propositions du SSG transmises pour considération. Débuteront fin 2019 et sur 2020.
21. **Niveaux sonores - Fête nationale et Fête de la musique et Concerts à l'Abbaye Neumünster** : demande d'élimination du site de concert situé sur la corniche au pied des archives nationales, du respect des horaires imposés (sans nuit blanche pour les sites exposés au quartier) et d'une limitation du niveau de basse.

## B. Voirie et espace public

1. **Plan d'aménagement et de gestion intégrée** : Gros travaux en vue à partir de 2019 et demande insistante du SSG pour réaliser une étude d'aménagement globale sur tout le quartier du Grund en vue d'une meilleure valorisation des espaces publics et du patrimoine architectural, naturel, culturel, social et économique. Consultation citoyenne organisée par la VdL et prévue pour fin mars 2018.
2. **Voirie – réfection générale** - Bisserwee, Pont sur l'Alzette, Place Schmëtt, rue St. Ulric, rue St. Quirin : prévu pour 2019-2021
3. **Place Schmëtt** (espace central entre l'ascenseur et le pont) : demande d'aménagement en « zone de rencontre » étendue à la rue St. Ulric. Travaux planifiés à partir de 2020.
4. **Rue St. Ulric** : Travaux de réfection des canalisations (y compris **rue St. Quirin**). Dates prévues : 07/2019-01.2021. Insistance du SSG pour un réaménagement valorisant de la voirie (en zone rencontre).
5. **Voirie – réfection du pavage** : Après insistance du SSG, la VdL s'engage à combler les trous dans le pavage dans les règles de l'art (avec des pavés au lieu de goudron). Nécessite de bloquer les rues pour 4 jours. Programme de réfection des pavés annoncé par la VdL mais peu de réalisations concrètes.
6. **Bisserweg** : arrachage des pavés en avril 2017. Bien qu'annoncé comme étant définitif, la VdL a reculé face aux lettres de réclamations du SSG. Les pavés devraient être remis en place après la fin des travaux de voirie (vers 2022).
7. **Tour Jacob (entrée du Plateau du Rham)** : bornage (poteaux et barrières) extra- et intramuros respectant peu la qualité exceptionnelle du lieu. Situation déplorée par de nombreux acteurs mais sous responsabilité étatique (Servior).
8. **Caissons électriques et téléphoniques gris** : à enterrer / emmurer. Situation : Les discussions entre les acteurs responsables sont au point mort ... Il n'existe aucune motivation ni réglementation pour les faire bouger.
9. **Signalisation Voirie (panneaux de circulation, poteaux, feux tricolores)** : A harmoniser et adapter au cadre de protection paysagère. Situation : Pas de perspectives d'aménagement par la VdL. Nécessite de changer et adapter la réglementation nationale ...
10. **Mise en évidence des passages piétons par un éclairage mieux adapté** (St. Ulric, Trèves en face INS) : St. Ulric sera ajusté et devient moins pressant par l'introduction de la limitation de vitesse à 30 km/h. Rue de Trèves en attente.

11. **Lampadaires à l'ancienne dans les rues St. Ulric, St Quirin** : Situation : à envisager lors du réaménagement demandé par le SSG (2020).
12. **Protection du viaduc** : requête auprès de la VDL pour une protection contre les chutes / sauts (suicides) (à suivre également sous le Pont Adolphe et les autres parties du Viaduc actuellement encore ouvertes).
13. **Accès provisoire voire définitif de la rue de Prague au Parking Place Engel / Bisserwee** : dans le cadre des travaux de réfection de la voirie, pont prévu pour relier la rue de Prague au Bisserwee. Discussions pour décider si structure provisoire ou définitive (et design du pont à ajuster en conséquence).

## C. Habitat et Loisirs

Les demandes et discussions portent notamment sur les éléments suivants :

14. Rééquilibrage de la **mixité sociale** (actuellement 2/3 de logements sociaux).
15. Frein à la **multiplication des unités familiales** sans création de parkings.
16. Amélioration de **l'attractivité de la rue St. Ulric**.
17. **Aires de jeux** : collaboration sur le choix des aménagements de l'aire de la rue St. Quirin. Dialogue sur la rénovation de l'aire de jeux du Bisserwee (prévue en 2019).
18. Suivi du **tapage nocturne** lié à certains établissements (il appartient cependant à chaque habitant concerné de dénoncer les faits auprès des autorités de police).
19. **Jardins communautaires** : projet soumis, accepté et en élaboration. Démarrage prévu en 2018 (attente d'autorisations étatiques). En cas d'intérêt, se manifester par e-mail auprès du SSG.

## D. Stationnement

Besoin absolu de trouver des solutions pour le stationnement en faveur prioritaire des habitants ainsi que des visiteurs. Voies envisagées soumises à analyse auprès de la VdL :

- Augmentation du tarif de stationnement
- Extension de la durée de paiement
- Libération de places aux Parkings St. Esprit & Cité judiciaire, au moins en soirée et durant les jours fériés / week-ends
- Aménagements de nouvelles zones de stationnement

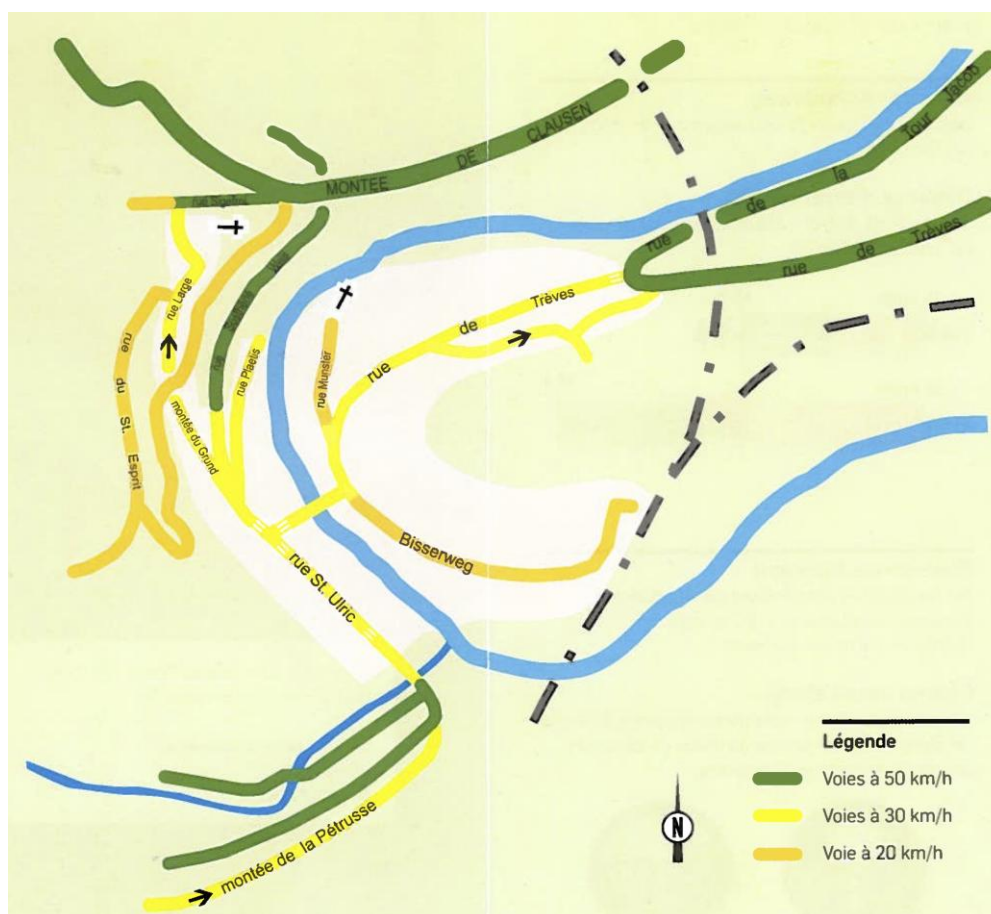
- Réservation de certaines places aux habitants.

Aucune de ces propositions n'a été jugée recevable par la VdL. Le 3<sup>e</sup> point soumis début 2016 au MDDI a été refusé par le Ministère des Finances.

## E. Vitesse de circulation

Nécessité de réduction de la vitesse, en particulier pour la circulation de transit.

- **30 km/h.** Mesure désormais acquise pour le Grund (avril 2017) bien que, malgré la demande du SSG, la rue S. Weis et la rue de Prague resteront à 50 km/h. de même que ... la rue St. Quirin (Pétrusse) fréquentée par les nombreux promeneurs et enfants ... (voir plan attaché)
- **20 km/h** dans les autres rues (zones de rencontre) : accepté pour le Bisserwee et une partie de la rue Münster. Refus de classer la rue de Trèves et la rue du Rham en zone 20 km/h : la limitation de vitesse dans la rue de Trèves donnerait, selon la VdL, une interprétation de liberté trop importante et donc risquée aux usagers de la rue (promeneurs, habitants).
- **Nouvelles requêtes** : Demande adressée à la VdL pour classement de la rue Plaetis en zone 20 km/h (désormais acquis) et pour une restriction physique de l'accès à la rue St. Quirin (à classer en zone de promenade / piétonne).



## F. Bus ligne 23

Requêtes :

- Réduction du gabarit (quitte à réduire le trajet à ses extrémités),
- Réduction de la vitesse (voir plus haut – priorité partagée - 20 km/h dans la rue de Trèves),
- Motorisation peu / non polluante (électrique).

Ces propositions n'ont pas été jugées acceptables par la VdL. Pour la vitesse, voir précédent point. Pour ce qui est de la nature de la motorisation, les bus écologiques (électriques voire hybrides) ne seraient (pour l'instant) apparemment pas adaptés aux pentes concernées par le quartier (manque de puissance). Le SSG insiste sur leur introduction prioritaire sur cette ligne. Problème de destruction du pavage (mal mis et de mauvaise qualité) dans la rue de Trèves.

## G. Hygiène

20. **Bennes de recyclage du Bisserwee** à enterrer. Réponse VdL : envisageable avec les travaux du Bisserwee en 2020.
21. **Sacs Valorlux** : sensibilisation au dépôt anarchique des sacs.